



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Mars 2020

L'an deux mil vingt, le neuf mars, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude DOREAU, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal.

Absent(s): Mr JANISSON Franck.

Nombre de présents : 13      Nombre d'absents : 01      Nombre d'absents excusés: 00

Secrétaire élu : Mme Delphine MAXIMY.

### • Délibérations

➤ **Remboursement d'une facture** : délibération n°13-2020

Le remboursement d'un achat effectué par M. le Maire pour le repas des anciens d'un montant de 216.00€ est demandé.

M. le Maire ne participe au vote car il s'agit d'un remboursement pour lui-même.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

ACCEPTE à l'unanimité, le remboursement à Mr DOREAU Claude de la somme de 216.00€.

➤ **Vote du Compte de Gestion 2019 et du compte administratif de la COMMUNE** : délibération n°14-2020 et 15-2020

Fonctionnement : Dépenses : 366 526.68€ - Recettes : 932 027.33€

Investissement : Dépenses : 873 151.47€ - Recettes : 516 854.24€

➤ **Affectation du résultat 2019 de de la COMMUNE** délibération n°16-2019

Excédent de fonctionnement : 133 428.73€

Excédent reporté de N-1 : 432 071.92€

Déficit d'investissement : 356 297.23€

Déficit des restes à réaliser : 31 315.37€

Soit un résultat de fonctionnement reporté de : 177 888.05€

➤ **Vote du Compte de Gestion et Compte Administratif 2019 du CCAS** : délibération n°17-2020 et 18-2020

Fonctionnement Dépenses : 10 408.61€ et Fonctionnement Recettes : 18 555.34€

➤ **Affectation du résultat 2019 du CCAS** délibération n°19-2020

Déficit de fonctionnement : 3 338.61€

Excédent reporté de N-1 : 11 485.34€

Soit un résultat de fonctionnement reporté de : 8 146.73€

➤ **Subvention ADMR** : délibération n°20-2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les membres du CCAS, après avoir effectué une réunion, souhaitent verser une subvention de 700.00€ à l'ADMR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE;

Accepte que le CCAS verse une subvention à L'ADMR de 700.00€.

➤ **Signature d'une convention avec la CUGRE** : délibération n°21-2020

Mr Le Maire propose aux membres du conseil municipal de signer une convention de mise à disposition des installations de captage des sources.

La Communauté Urbaine de Grand Reims la rédigera dans les mois à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

DE SIGNER une convention pour le captage des sources qui sera rédigée par la CUGRE.

➤ **Participation Financière stagiaire** : délibération n°22-2020

Durant 15 jours, REMY Gwendal a effectué un stage à la mairie de Chigny-les-Roses.

Mr le maire propose une indemnité pour le rendu de son travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE à 8 voix pour et 5 abstentions une compensation financière de 200.00€.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette compensation.

• **Compte-rendu des commissions et autres**

▪ Elections

Procédure à mettre en place au bureau de vote : Gel hydro alcoolique, lavage des mains, respecter les distances, il est préférable de venir avec son stylo.

▪ Travaux de la place :

Finir les marches du perron de la mairie, voir pour le coloris. Vu les conditions météorologiques, l'entreprise est en arrêt.

▪ Travaux restants à faire par le prochain conseil :

Un listing des travaux restants à faire est évoqué.

SIEM SCEE CUGRE : rue des Garoles tranchées à refaire ; Tranchées rue haute des Pissottes ; Trottoir rue Saint Vincent.

GRAND REIMS : rue des Carrières, rue du Moulin. Tuyaux de plomb. Regard rue de la Belle Image et de la rue de Rilly. Réparation rue des Pissottes (le long de chez Mr FRISSARD). Grillage chez CATTIER.

▪ Devis reliures des Actes :

Un devis a été reçu pour environ 3200 feuilles soit 13 registres pour un montant de 1152.40 TTC garantie 10 ans. Le conseil est d'accord pour faire relier les documents

▪ Participation financières de 20€ pour la gym :

Suite au courrier reçu, la participation de 20€ est suspendue. Il faudra avertir la GYM à la rentrée, en Septembre que cette participation sera due par mois.

• **Divers** :

▪ Demande :

Mr RAFFLIN Jean Pierre demande l'installation à ses frais d'un miroir de rue. Le conseil a accepté sa demande.

▪ Information COVID 19 :

Lecture du courrier du ministre aux membres du conseil.

**Séance levée à 22h20 Date fixée pour la prochaine réunion : Aucune.**